

CRANVES-SALES

Le projet immobilier Migros approuvé par les élus locaux

C'est à l'unanimité que les élus ont approuvé la révision simplifiée du Plan local d'urbanisme (PLU) n°1, lors du conseil municipal de rentrée, lundi soir.

Lancée en 2007, la procédure poursuivait deux objectifs : tout d'abord la mise en compatibilité du PLU sur le secteur concerné (entre la route de Taninges au sud, le collège au nord et la route des Fontaines à l'est) avec les préconisations du Schéma de cohérence territoriale (Scot) de l'agglomération ; d'autre part « la réalisation d'un projet d'intérêt général » à savoir le projet immobilier Migros comprenant 142 logements, un hôtel de 70 chambres, une maison de retraite médicalisée de 80 lits, des bâtiments de bureaux et de services. Par ailleurs, une zone naturelle de loisirs est également envisagée à l'ouest du collège.



La route des Petits Bois bordant au Nord le projet Migros sera totalement recalibrée.

Soumis à l'enquête publique au printemps dernier, ce projet de révision n'a pas suscité de réserves majeures, les deux seules ayant été acceptées par le commissaire enquêteur (réhabilitation de l'ancienne usine Copidec ; augmentation du

coefficient d'occupation des sols du squash).

Dans le cadre de ce profond remaniement urbanistique, la municipalité a par ailleurs dévoilé les aménagements lui étant dédiés. C'est ainsi qu'une partie du chemin des Petits Bois sera tota-

lement recalibrée avec la réalisation d'une voie routière bordée de part et d'autre d'axes piétons et cyclistes (14 mètres de largeur d'emprise au sol).

En parallèle, l'entrée de ville ne sera pas oubliée avec l'intégration d'un cheminement piéton et cyclo situé longitudinalement à la route des Fontaines, mais aussi le prolongement des cheminements piétons et cyclistes du chemin des Petits Bois. Enfin, un nouveau giratoire pourrait voir le jour sur la route des Fontaines afin de mieux desservir le nouvel ensemble.

Pour tous ces aménagements, la commune demandera au promoteur une participation pour voie et réseaux (PVR) dans le cadre de son dépôt de permis de construire qui devrait intervenir avant la fin du mois de septembre. **Philippe Vachey**

SAINT-CERGUES

Les écoles soutenues par l'APE

Deux rentrées valent mieux qu'une, c'est ce que se sont certainement dit les parents membres de l'Association des parents d'élèves (APE) lors de leur assemblée générale le 10 septembre. Cette année un beau programme scolaire attend les élèves : natation pour le cycle 2, course d'orientation pour les CE2, mais également initiation au cirque pour les CM1 et ski de fond pour les CM2, les activités culturelles ne seront pas en reste avec la création d'un film, des enregistrements musicaux et un travail autour de l'art et des expositions.

Heureusement, grâce au soutien très actif de l'APE et du Sou des écoles, les pro-



Pour cette rentrée les écoles vont faire le plein d'activités

jets scolaires pourront être financés. La réunion de ren-

trée avec les parents aura lieu le 22 septembre, les néo-arrivants et toute fa-

mille souhaitant s'impliquer dans la vie scolaire seront accueillies à cette occasion. L'APE est chargée entre autre de transmettre les remarques des parents d'élèves lors des conseils d'écoles trimestriels, ils prennent également part aux débats qui ont lieu avec le corps enseignant et les représentants de la mairie.

Cette année les actions comme la vente de brioches permettront financer une foule d'actions comme la photo de classe, les sorties piscine, ski de fond, USEP, des classes de découvertes, des spectacles, le cadeau de la fête des mères et bien entendu la fête de l'école, à noter également leur participation très remarquée chaque année au carnaval inter associatif. **Laëtitia Mordal**